



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 9 juillet 2025

DROIT DU TRAVAIL

1^E MAI, FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES, PAS DU CAPITAL !

**Le 3 juillet 2025
marque une nouvelle
attaque contre
l'ensemble du salariat,
portée par un patronat
toujours plus cynique,
décomplexé, et appuyé
avec zèle par le pouvoir
en place : une
proposition de loi
permettant l'ouverture
des commerces le 1^{er} mai
a été votée au Sénat !**

Alors que les salarié·e·s aspirent à une amélioration de leurs conditions de travail, de leur salaire et à une protection sociale de haut niveau, le gouvernement, épaulé par une majorité sénatoriale réactionnaire, a choisi de faire passer en procédure accélérée une proposition de loi pour **faire travailler les salarié·e·s le 1^{er} mai, seul jour férié chômé et payé conquis par la lutte !**

QUAND LE GOUVERNEMENT LÉGALISE LA RÉGRESSION SOCIALE !

Cette mesure, vieux serpent de mer du capital et des conservateurs, rentre en pleine convergence avec les attaques menées à l'encontre du salariat : recul de l'âge de départ à la retraite, régression de la protection sociale, stagnation salariale, explosion des accidents de travail, casse des services publics... **Donner un chèque en blanc au patronat, dans une logique de dumping social et d'amenuisement des droits des salarié·e·s, va aggraver une situation déjà exsangue !**

SE RASSEMBLER ET LUTTER AVEC LA CGT ET SON UFCM : UNE NÉCESSITÉ !

Méfais du forfait-jours engendrant une explosion du temps de travail et de la charge mentale, déséquilibre vie pro / vie perso qui s'accroît, refus de reconnaissance de la pénibilité notamment à un grand nombre de métiers de l'encadrement, ... ; dans un contexte de dégradation générale de nos conditions de vie et de travail, la remise en cause du 1^{er} mai en tant que jour férié, chômé et payé, **est également une attaque brutale contre notre droit fondamental au temps de repos !**

LE 1^E MAI N'EST PAS UN JOUR COMME LES AUTRES !

Il est l'héritage de plus d'un siècle de **luttés**, depuis le massacre de Chicago en 1886 et la fusillade de Fourmies en 1891, jusqu'aux combats contemporains pour une société humaine, sociale, solidaire et contre les idées d'extrême-droite, larbin tout-désigné du capital. **Y toucher, c'est fouler aux pieds la mémoire de celles et ceux qui se sont battu·e·s et qui se sont sacrifié·e·s pour que l'on ne perde plus notre vie à la gagner !**

Dans la continuité des luttes passées, la CGT et son UFCM revendiquent un Nouveau Statut du Travail Cheminot (NSTC) portant notamment :

- la durée du temps de travail à 32h/semaine ;
- une grille unique des salaires ;
- un élargissement de la liste des emplois-repère à pénibilité avérée et des dispositifs de Cessation Anticipée d'Activité (CAA) ;
- un accord contraignant la direction à garantir un réel droit à la déconnexion.

**AVEC LA CGT ET SON UFCM POUR GAGNER DES DROITS NOUVEAUX,
COLLECTIFS ET OPPOSABLES !**

